

Dossier de partenariat



SOL

Alternatives Agroécologiques et Solidaires

20 rue de Rochechouart, 75009 PARIS

Tél. 01 48 78 33 26
contact@sol-asso.fr





Vous avez des valeurs, nous avons l'expertise : Ensemble, développons un partenariat solidaire et responsable

SOL organisation de solidarité internationale mène depuis plus de 35 ans des projets socio-économiques et écologiques en Afrique, Asie et France. Partant du besoin et des savoir-faire des populations locales, SOL s'engage avec son réseau international de partenaires à mener des actions de terrain efficaces et pérennes :



- Accès à l'agriculture durable
- Protection des ressources naturelles et de la biodiversité
- Activités génératrices d'emplois par la valorisation des cultures locales

L'association participe aussi à l'information et à la sensibilisation du public sur ces thématiques.



Nous vous proposons un partenariat Innovant et Sur-mesure afin :

- ➔ d'affirmer votre identité d'entreprise responsable et promouvoir nos valeurs communes
- ➔ de partager nos expertises sur des thématiques porteuses d'avenir comme l'agroécologie, l'économie non-violente...
- ➔ de mobiliser vos salariés autour d'actions fédératrices et solidaires dans votre entreprise ou en externe/ sur le terrain



Quelques exemples d'actions: Devenez partenaire d'un de nos projets, créez un produit partage contribuant à nos actions, diffusez les produits de notre boutique solidaire à vos salariés et partenaires, mettez ponctuellement à disposition les compétences de votre entreprise à notre ONG, contribuez matériellement à nos événements ou organisez-en un au profit de SOL...



Notre expertise est reconnue par des organismes tels que le ministère de l'environnement, la Fondation Ecocert ou la Fondation Raja :



La fondation RAJA-Danièle Marcovici est partenaire de l'association depuis 2012. Nous l'avons soutenue sur son projet de création d'une fédération de groupes d'entraide féminins. Nous avons apprécié la méthode de travail de SOL qui a à cœur de nouer des partenariats avec des ONG locales, qui à terme assurent la pérennisation du projet. RAJA a développé un vrai partenariat de proximité avec l'association à travers son programme d'implication des collaborateurs, RAJA-people. Forte de ces belles expériences, la Fondation a renouvelé son soutien à l'association
Mathilde Bois Dubuc, Déléguée Générale, Fondation Raja-Danièle Marcovici



Tous vos soutiens, financiers ou autres, sont **déductibles de vos impôts à 60 %** (plus d'infos page « avantages entreprise »)

Responsable partenariat:
audrey.boullot@sol-asso.fr
01 48 78 33 26
www.sol-asso.fr

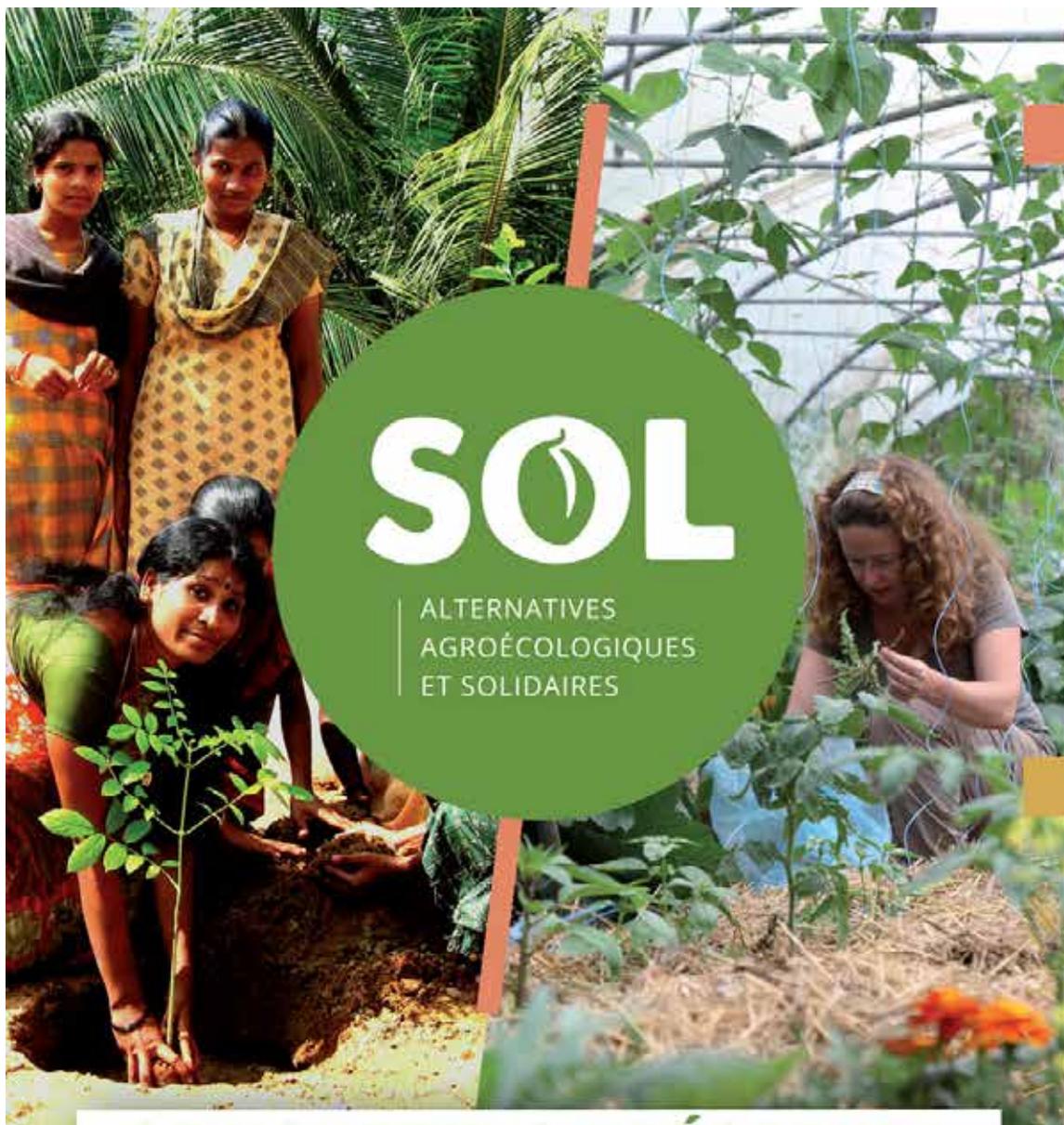
Ils nous soutiennent:



Sommaire

→ Résumé des possibilités de partenariat	1
1. PRÉSENTATION de SOL	4
1.1 Qui sommes-nous ?	4
1.2 Nos projets France- Inde -Sénégal	5 -14
2. L'INTÉRÊT D'UN PARTENARIAT AVEC VOTRE ENTREPRISE	15
2.1 Quels sont les avantages pour VOTRE ENTREPRISE ?	15
2.2 Les entreprises témoignent	16
3. LES MODALITÉS DE PARTENARIAT QUE NOUS VOUS PROPOSONS	17
3.1 Comment nous soutenir ?	17
Un mécénat financier	17
Un mécénat en nature	17
Un mécénat de visibilité	17
Un mécénat de compétences	18
4. EN SAVOIR PLUS SUR SOL ...	20
4.1 Notre éthique	20
4.2 Nos financements	21
4.3 Quelques exemples de communication publique	22

1.1 Qui sommes-nous?



SOL

ALTERNATIVES
AGROÉCOLOGIQUES
ET SOLIDAIRES

SE NOURRIR & PRÉSERVER

LA PLANÈTE

NOTRE PRIORITÉ

Replacer l'Homme

au cœur de son environnement

- Agroécologie paysanne
- Protection des ressources et de la biodiversité
- Sécurité et souveraineté alimentaires

UNE THÉMATIQUE CENTRALE

L'agriculture au service de l'Homme

et de son écosystème

NOTRE VISION

Mettre en place des alternatives durables

*Construisons ensemble
un nouveau présent*

1.2 Nos projets



Plus de **100 projets** réalisés dans **12 pays**, depuis plus de **35 ans**
Plus de **80 %** des ressources affectées à nos projets sur le terrain

Présentation de nos projets

Projet 1 : « Biofermes Internationales », France - Inde - Sénégal

Projet 2 : « Les Graines de l'Espoir », Inde

Projet 3 : « Valoriser les céréales locales », Sénégal

Projet 4 : « Bio-Écoles » Inde

Projet 5 : « CATAMARAN », Éducation à l'environnement, Inde

Projet n°1

Biofermes-Internationales - innovation, autonomie, diffusion multipays

Nouveau projet d'envergure qui, en France, en Inde et au Sénégal, incarne la vision d'une agriculture jouant pleinement son rôle économique, sociétal et environnemental. SOL défend depuis plus de 35 ans l'agroécologie paysanne comme solution aux problèmes rencontrés dans le domaine agricole sur les différents continents où nous intervenons. En solution au changement climatique, promouvoir l'agroécologie et la protection de semences paysannes auprès du grand public, les rendre accessibles à toujours plus d'agriculteurs français, indiens et sénégalais, est l'ambition de ce projet novateur.



L'objectif

Favoriser l'innovation, l'expérimentation et l'appropriation par le plus grand nombre, de modèles d'agriculture viables, vivables et reproductibles, en s'appuyant sur un réseau de petites structures agricoles dans plusieurs pays.

La durée

3 ans (2016 à 2019)

Les actions menées

→ **Formation à l'agroécologie** pour 900 personnes sur 3 continents, création de formations de mise en pratique pour 75 paysans à travers un réseau de biofermes modèles en France.

→ **Renforcement des jardins de démonstration pédagogique** dans les biofermes supports.

→ **Formations à la reproduction et la conservation des semences** pour 150 gardiens de la biodiversité.

→ **Renforcement des conservatoires de semences** en Inde et en France. Création d'un conservatoire pédagogique en France. Identification et sélection de 10 semences résistantes au changement climatique en Inde. Multiplication et distribution de ces semences au plus grand nombre.

→ **Sensibilisation du grand public sur l'agroécologie comme un défi global et citoyen.** Création de campagnes de sensibilisation, festivals, conférences, portes ouvertes, édition de jeux pédagogiques, création d'un réseau d'échange pour les formés et d'un réseau de sensibilisation grand public.

Bénéficiaires directs :

300 futur.e.s paysan.ne.s en France, 300 petit.e.s paysan.ne.s en Inde, 150 membres de collectifs de citoyens, 330 citoyen.ne.s, 2000 enfants en Inde, 2000 paysan.ne.s indien.ne.s sensibilisé.e.s, 600 personnes supplémentaires.

Bénéficiaires indirects :

Plus de 20 000 personnes (10 000 en France et 10 000 en Inde), 15 000 paysan.ne.s en Inde.

Budget Projet

→ 852 137 € pour les 3 années de projet

Exemples de soutien	Montant du mécénat	Crédit d'impôts
Vous permettez de restaurer la grange de séchage de semences au conservatoire des variétés anciennes afin de protéger la biodiversité cultivée et sensibiliser plus de 1500 personnes à l'agroécologie	37 000 €	22 200 €
Vous financez la réalisation de 1430 kits de sensibilisation, d'événements grand public et de jeux éducatifs sur la création d'un jardin potager biologique	15 000 €	9 000 €
Vous permettez l'installation d'un système d'irrigation goutte à goutte pour le jardin de semences qui préservera la biodiversité cultivée	9 500 €	5 700 €
Vous financez la formation de 160 paysans à l'agroécologie dans 3 Etats indiens	5 500 €	3 300 €
Vous permettez l'achat d'un lot d'équipement pour renforcer la ferme expérimentale indienne Navdanya afin de multiplier et de diffuser les semences résilientes au changement climatique	1 500 €	900 €



Projet n°2

Les graines de l'espoir Phase 2

La première phase du projet, dont les objectifs ont été largement atteints, avait pour but d'assurer la souveraineté alimentaire des communautés marginalisées du Nord de l'Inde en leur permettant d'exercer un modèle d'agriculture respectueux de la biodiversité et de leurs traditions. Aujourd'hui, la deuxième phase est davantage centrée sur la résistance au changement climatique et l'indépendance économique des petites communautés paysannes.



L'objectif

Assurer et améliorer les moyens de subsistances durables des petites communautés paysannes en préservant les semences traditionnelles. Améliorer la résistance au changement climatique des communautés du Nord de l'Inde, tout en préservant la biodiversité de la zone.

La durée

3 ans (2015-2018)

Les actions menées

- **Développer un plan durable de sécurité écologique et économique** incluant le développement et la conservation de semences résistantes au changement climatique, l'agriculture biologique et le développement marketing d'activités génératrices de revenus pour les femmes.
 - **Conservé la biodiversité locale** par la conservation des semences et le développement du maraichage.
 - **Identifier les semences résistantes au changement climatique** pour la zone du projet et capitaliser pour utiliser ces semences à l'échelle nationale.
 - **Renforcer les capacités des communautés marginalisées** par la sensibilisation et la diffusion d'informations sur le changement climatique, l'agriculture biologique et la conservation de la biodiversité.
 - **Formation agriculture biologique** pour 200 paysan.ne.s.
 - **Formation à la transformation alimentaire** pour 50 paysannes.
 - **Formation et appui** à 10 groupes d'entraide.
 - **Création de 50 fermes modèles** et de 160 jardins potagers gérés par les femmes.
 - **Consolidation des conservatoires** de semences existants.
- Bénéficiaires directs :**
- 200 paysans (100 % de femmes) et 50 paysannes de 16 villages formés.
 - 200 enfants défavorisés sensibilisés.
 - 486 paysan.ne.s formé.e.s en 1ère phase appuyé.e.s.
- Bénéficiaires indirects :**
- 20 000 personnes sensibilisées à l'agriculture biologique, au changement climatique et aux semences adaptées.
 - Accès pour 15 villages à des semences résistantes au changement climatique.

Notre budget

→ 169 660 € pour les 3 années du projet

Exemples de soutien	Montant du mécénat	Crédit d'impôts
Vous financez la sélection, l'évaluation et la multiplication de 5 semences résistantes au changement climatique distribuées à plus de 500 paysan(ne)s avec un kit de produits naturels pour l'agriculture biologique	15 000 €	9 000 €
Vous permettez l'achat et la distribution de matériel pédagogique pour 200 paysannes (DVD de sensibilisation à l'agroécologie, livres en Hindi sur l'agroécologie, livrets sur la transformation alimentaire, etc)	9 500 €	5 700 €
Vous financez une campagne de sensibilisation à l'importance de l'agriculture biologique dans un contexte de changement climatique pour plus de 10000 personnes dans le nord de l'Inde	5 000 €	3 500 €
Vous permettez la distribution de 200 lots d'intrant naturels (engrais, huile de neem, etc) afin d'aider la production biologique de 200 paysannes	1 500 €	900 €
Vous financez 2 formations d'un jour sur la transformation alimentaire pour 20 paysannes	800 €	480 €



Pour toute précision sur ces projets, vous pouvez consulter leur fiche descriptive sur notre site internet : www.sol-asso.fr

Projet n°3

Valoriser les céréales locales au Sénégal- Phase 2

En 2013, le Sénégal importe 46 % de ses besoins alimentaires. Une des importations principales est le blé ! SOL développe avec ses partenaires un programme de formation professionnelle et de valorisation des céréales locales. L'enjeu est de substituer les céréales locales au blé, sur toute la chaîne agricole : des producteurs aux transformateurs, jusqu'aux consommateurs. En formant les boulangers et les femmes à la production d'aliments à base de céréales et hautement nutritifs, ils s'engagent dans des activités génératrices de revenus, renforçant ainsi leurs capacités et assurant des débouchés pour leurs foyers.



L'objectif

Renforcer la souveraineté alimentaire et l'emploi rural au Sénégal par la réduction de la dépendance aux importations céréalières (blé principalement) et l'augmentation de la valeur nutritive de l'alimentation en milieu rural.

La durée

3 ans (2015 à 2018)

Les actions menées

- **Formation de 36 boulangers et 180 « transformatrices »** en panification et transformations (beignets, biscuits...) à base de céréales locales (30 % à 50 % pour le pain, 100 % pour les beignets, biscuits). **Suivi et renforcement des capacités entrepreneuriales; appui à la commercialisation.**
- **Formation technique en agriculture raisonnée et agro-écologie à 150 exploitations familiales; soutien et suivi** dans leur production de mil et de maïs.
- **Enquêtes de consommateurs**
- **Mise en place d'infrastructures pour la production de farine de céréales locales** : stocks-minoteries, assurant des débouchés pour les foyers ruraux producteurs.
- **Bilans alimentaires pour 100 familles** mettant en évidence le coût du pain dans leur budget - Partage des résultats aux villages - Accompagnement vers des substituts à base de céréales locales .
- **Campagne de promotion des produits et de sensibilisation** à la substitution du blé importé (marchés et autres attractions locales; radios, journaux, TV local et national; documentation)
- **Partage et plaidoyer au niveau national** : capitalisation, restitutions, table ronde multi-acteurs auprès d'une vingtaine d'organisation de la société civile, 5 ministères, 2 parlements (assemblée nationale, conseil économique et social) et 3 instituts publics spécialisés.

Notre budget

→ 466 000€ pour les 3 années du projet

Exemples de soutien	Montant du mécénat	Crédit d'impôts
Vous financez la formation et dotation pour 180 transformatrices en matériel adapté pour la production de produits à 100% de céréales locales (substituables aux produits de blé habituellement consommés)	15 000 €	9 000 €
Vous permettez la mise en place d'une campagne d'information et de sensibilisation sur 70 villages dans les 3 zones de projets pour promouvoir les céréales locales et faire évoluer les habitudes des consommateurs	9 600 €	5 760 €
Vous financez la construction de 6 locaux de stockage-commercialisation de proximité pour la farine de céréales locales afin de dynamiser sa diffusion	5 000 €	3 500 €
Vous permettez la réalisation de 500 livrets pédagogiques sur les recettes à base de céréales locales pour les femmes transformatrices de céréales locales	1 500 €	900 €
Vous financez le matériel didactique pour toutes les formations dans le cadre du projet (cahiers, stylos, paperboard, fiches supports, outils spécifiques...)	600 €	360 €



Pour toute précision sur les projets, vous pouvez consulter leur fiche descriptive sur notre site internet : www.sol-asso.fr

Projet n°4

Bio-Ecole: Education à l'Environnement en Inde - Phase 2

Avec près de 50 % de jeunes de moins de 20 ans, l'Inde est un des pays les plus peuplés au monde. De plus, le pays compte 25 des zones écologiques les plus riches et les plus menacées de la planète. L'Inde étant placée au 101ème rang mondial en matière de protection de l'environnement, il est absolument indispensable de sensibiliser rapidement les plus jeunes à la protection environnementale. Après une première phase de projet de 2013 à 2015 qui nous a permis de mettre en place un réseau de 11 premières écoles, celui-ci a déjà été agrandi de 35 structures supplémentaires afin de continuer à créer des jardins potagers biologiques dans l'ensemble des établissements scolaires du projet et de former ces jeunes éco-acteurs.



L'objectif

L'objectif premier est de développer un projet pilote de sensibilisation à la protection de l'environnement et aux conséquences du changement climatique en sensibilisant et éduquant les enfants et les enseignants de la région du Tamil Nadu en Inde du Sud. L'objectif second est de favoriser la reproduction à l'échelle de la région.

La durée

3 ans (2015 à 2018)

Les actions menées

→ **Création de «jardins Bio-école» dans 75 établissements** : potagers biologiques d'apprentissage pour également alimenter les cantines en aliments riches et biologiques.

→ **Sensibilisation des 43 000 élèves et des 75 enseignants du projet aux Ecogestes** : 75 kit d'outils de sensibilisation sont créés et utilisés, 75 poubelles de tri et 75 puits à compost sont installées pour que les enseignants et les élèves les utilisent efficacement.

→ **Organisation de 10 visites de projets environnementaux** : organisation de rencontres, fermes biologiques, centres de recherche, parcs naturels...

→ **Création d'un jardin de démonstration modèle** au sein de Catamaran-Solidarité India.

→ **Formation des 75 enseignant.e.s** du projet au centre Catamaran avec le support

des jardins modèles et formation des **43 000 élèves** de 7 à 17 ans au sein des écoles.

→ **Formation de 320 enfants** sur la biodiversité marine, les espèces locales, la maîtrise de l'énergie, de l'eau, des déchets, les technologies innovantes et organisation d'ateliers environnementaux afin de favoriser l'extension du projet à d'autres écoles, communes et régions.

→ **Formation spécifique de 900 jeunes « Eco-acteurs »** : qui ensuite sensibiliseront la population au respect de l'environnement, à la protection de la biodiversité, et aux conséquences du changement climatique.

→ **Conservation des tortues de mer olivâtres en danger** : récolte d'œufs de tortues, soutien d'enclos de nidification et sensibilisation des enfants à la sauvegarde.

Notre budget

→ 102 323 € pour les 3 années de projet

Exemples de soutien	Montant du mécénat	Crédit d'impôts
Vous financez entièrement la création de 26 jardins potagers dans les Bio-écoles : équipements et outils agricoles, lots de semences, plants, compost, irrigation et formation de l'enseignant	9 500 €	5 700 €
Vous financez entièrement la création de 15 jardins potagers dans les Bio-écoles : équipements et outils agricoles, lots de semences, plants, compost, irrigation et formation de l'enseignant	5 500 €	3 300 €
Vous permettez d'équiper 4 écoles en biogaz et 6 écoles en récupérateur d'eau de pluie pour une gestion écologique du jardin et de la cuisine	1 500 €	900 €
Vous financez une formation complète pour 20 enseignants sur l'éducation à l'environnement	800 €	480 €



Pour toute précision sur ces projets, vous pouvez consulter leur fiche descriptive sur notre site internet : www.sol-asso.fr

Projet n°5

Catamaran, Education à l'Environnement en Inde

L'Inde, est à elle seule un vaste continent qui avec la Chine vont représenter sous peu plus de 50 % de la population et de la consommation agricole et énergétique mondiale. Près de 50 % des Indiens sont des jeunes de moins de 20 ans (les plus de 60 ans représentent seulement 5 % de la population). Il est absolument indispensable de sensibiliser et d'éduquer les plus jeunes. Ainsi SOL a créé près de Pondichéry (Inde), un centre modèle de gestion environnementale. Cet éco-centre de formation et de sensibilisation est un lieu pour rassembler et créer des synergies entre étudiants, chercheurs, professionnels et travailleurs sociaux autour d'une réflexion commune : quelles sont les actions alternatives à entreprendre pour protéger notre écosystème ?



L'objectif

Développer un centre d'éducation à l'environnement et à la biodiversité marine, géré de manière éco-responsable, non-lucratif et formant un large public (dont scolaires, entreprises, étudiants) aux bonnes pratiques écologiques.

La durée

5 ans (2012 à 2017)

Les actions menées

- **Faire du centre un modèle de gestion écologique** : Formation des employés du centre aux enjeux et aux éco-gestes liés à la protection de l'environnement. Visites du centre et mise en avant de ses principes de construction écologiques.
- **Sensibiliser les 1 800 visiteurs annuels du centre et proposer des formations sur les thématiques environnementales** : Création et actualisation de supports pédagogiques sur les thèmes : biodiversité, déchets, eau, énergie, alimentation, biodiversité marine, santé et environnement.
- **Consulting** pour la mise en place de projets de protection de l'environnement.
- **Appui au projet Bio-Écoles** d'éducation à l'environnement dans les classes du Tamil Nadu (p. 18)
- **Création d'une ferme biologique** école, d'un arboretum et d'une bio serre pour une meilleure gestion des besoins du centre et comme outils d'éducation et de démonstration.
- **Intégration et démonstration des énergies renouvelables** : valorisation des déchets organiques avec une unité de biogaz, utilisation de la biomasse avec une unité de compostage, valorisation de l'énergie solaire avec une centrale de pompage solaire.
- **Création d'un «conservatoire» pour une espèce de tortue de mer particulièrement menacée**. Mise en place d'un enclos pour la nidification et d'un laboratoire d'écologie marine afin de protéger l'espèce et de sensibiliser le public
- **Création de séjours écotouristiques**

Notre budget

→ 258 544€ pour les 3 années de projet

Exemples de soutien	Montant du mécénat	Crédit d'impôts
Formation de 1100 jeunes élèves et sensibilisation de 1800 visiteurs	11 500 €	6 900 €
Réalisation de séminaires pratiques "éco acteurs " pour 200 adolescents et adultes	4 500 €	2 700 €
Création d'un laboratoire d'écologie marine et d'un site de protection pour la nidification des tortues	3 000 €	1 800 €
Acquisition d'une unité de biogaz permettant de produire du méthane à partir de déchets organiques	1 200 €	720 €



Pour toute précision sur ces projets, vous pouvez consulter leur fiche descriptive sur notre site internet : www.sol-asso.fr

Quels sont les avantages pour votre entreprise ?

Les avantages fiscaux

Le mécénat bénéficie d'une loi d'incitation fiscale qui permet à votre entreprise de bénéficier d'une **réduction d'impôt égale à 60 % du montant des dons** versés, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires. En cas de dépassement, il est possible de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants

Par exemple, un don de 100 000 € amène une réduction d'impôts qui s'élève à 60 000 € soit un coût réel pour votre entreprise de 40 000 €.

Le mécénat permet également à votre entreprise de bénéficier de contreparties

Ces contreparties peuvent représenter jusqu'à 25 % du montant du don, sans plafonnement.

Par exemple, pour un don de 100 000 €, l'association peut vous faire bénéficier de contreparties (relations publiques, communication, etc.), jusqu'à un montant de 25 000 €.

Ces « contreparties » vous sont bien évidemment fournies à titre d'exemples. Il existe cependant beaucoup d'autres outils à utiliser ou à développer pour communiquer sur notre partenariat et votre soutien. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et de vos demandes particulières.

Les autres avantages

Promouvoir votre image d'entreprise engagée et responsable. En participant à l'intérêt général à travers votre partenariat, vous **diffuserez une image responsable** auprès de vos parties prenantes. Nous nous engageons à diffuser ce partenariat sur nos supports de communication.

Favoriser l'esprit d'équipe et mobiliser vos salariés autour d'un projet fédérateur. Avec nous, vous ne vous inscrivez pas seulement aux côtés d'une ONG expérimentée et innovante dans ses programmes, votre engagement vous permet aussi de susciter une **dynamique d'adhésion en interne.**

Développer votre image de marque en bénéficiant de votre médiatisation sur nos supports de communication. SOL vous associe à ses supports de **communication** et peut promouvoir votre action sur ses différents canaux de diffusion.

Vous faire connaître sur le terrain. Votre nom peut être associé à tous les outils que nous utilisons sur le terrain (France-Inde-Sénégal) pour **offrir de la visibilité à votre entreprise à travers nos projets.** Nous organisons régulièrement des ateliers et des conférences débats qui sont aussi des moyens de mettre en valeur notre partenariat.

Tous vos soutiens, financiers ou autres sont **déductibles de vos impôts à 60 %**

2.1 Les entreprises témoignent

Retour d'expérience des collaborations avec SOL

« La fondation RAJA-Danièle Marcovici est partenaire de l'association depuis 2012. Nous l'avons soutenue sur son projet de création d'une fédération de groupes d'entraide féminins. Nous avons apprécié la méthode de travail de SOL qui a à cœur de nouer des partenariats avec des ONG locales, qui à terme assurent la pérennisation du projet. RAJA a développé un vrai partenariat de proximité avec l'association à travers son programme d'implication des collaborateurs, RAJApeople. Forte de ces belles expériences, la Fondation a renouvelé son soutien à l'association.

Mathilde Bois Dubuc, Déléguée Générale, Fondation Raja-Danièle Marcovici

« Parce que nous soutenons les missions socio-économiques et écologiques que propose l'association, nous accompagnons SOL à développer sa visibilité sur le net. Il est important pour nous d'appuyer des alternatives qui marchent et qui contribuent à créer un futur plus social, plus sain et plus vert ! Le mécénat est une formidable opportunité pour les entreprises, de toutes tailles, qui souhaitent contribuer à une cause tout en bénéficiant des avantages fiscaux et en améliorant leur image extérieure.»

Marc Iragne, Co-fondateur de RERP, agence de marketing digital partenaire de SOL sur le référencement du site Internet.



Le produit partage

Pour soutenir SOL, si vous êtes une entreprise commerciale vous pouvez nous proposer d'associer un produit ou un service à un de nos projets ou à l'intégralité de nos actions. Ceci permet, à votre structure de bénéficier de l'image de notre ONG ou de nos projets tout en consacrant une partie du bénéfice généré afin de soutenir directement nos actions.

Organiser un événement

Il vous est aussi possible d'organiser des événements pour SOL (course solidaire, journée thématique, journée de vente...) afin de soutenir nos actions

L'événementiel permet de convier vos collaborateurs / partenaires et de les impliquer dans une ambiance conviviale à une action solidaire tout en ayant un fort impact qualitatif de visibilité.

Les modalités de partenariat que nous proposons

3.1 Comment nous soutenir ?

Le mécénat se définit comme un soutien financier, humain ou matériel apporté sans contrepartie directe. En fiscalité et en comptabilité, il est donc considéré comme un don. En plus de permettre à une association de diversifier ses sources de financement, le mécénat entend renforcer les liens et les échanges d'idées et de pratiques entre le monde associatif et le monde de l'entrepreneuriat. Toutes les entreprises peuvent devenir mécènes, quels que soient leur taille et leur domaine d'activité.

→ SOL vous propose 4 partenariats sous forme de mécénat

1. Mécénat financier

Ce mécénat peut prendre différentes formes: le financement de l'intégralité d'un projet, d'un poste de dépenses bien défini, d'une thématique précise ou un financement non affecté à un projet, et donc affectable selon les priorités de SOL. Parmi nos projets actuels, nous vous proposons de soutenir la mise en place des projets présentés plus haut et ainsi contribuer à la satisfaction des besoins essentiels des populations, à la protection de l'environnement et à la création d'emplois sur le long terme.

2. Mécénat en nature

Fidèles à nos valeurs et à notre méthodologie de travail, nous considérons qu'il est essentiel de faire appel aux ressources locales dans la mise en œuvre de nos projets. C'est pourquoi il est rare que nous envoyions des biens matériels sur le terrain. Toutefois, nous encourageons les dons au profit de notre activité en France: soutenez notre structure en contribuant à l'organisation d'évènements de sensibilisation. (matériel, salle, produits alimentaires...)

3. Mécénat de visibilité

Vous croyez en notre mission et adhérez à nos valeurs mais vous ne disposez pas actuellement de moyens matériels et financiers suffisants pour soutenir nos activités? Vous souhaitez « parrainer » symboliquement notre association? Dans ce cas, vous vous engagez à nous inclure à vos évènements de communication ou à vos relations publiques, afin de mobiliser vos collaborateurs ainsi que votre clientèle autour de nos projets via une communication étudiée ensemble.

4. Mécénat de compétences

Cette forme de mécénat concerne la mise à disposition des salariés de votre entreprise au profit de SOL pour permettre le transfert de compétences ou d'une expertise du personnel de l'entreprise aux missions de SOL. Votre entreprise peut déduire 60 % du salaire et des charges sociales de l'employé en mission de mécénat de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (loi Aillagon du 1er août 2003).



Vous avez d'autres suggestions ?

σ **Nous nous tenons à votre disposition** pour discuter ensemble de nos projets et des modalités de notre partenariat.

σ **Nous nous engageons à étudier avec vous la solution la plus adaptée à votre entreprise.**

σ **Nous pouvons convenir d'un partenariat** à court terme tel que votre participation au financement d'un projet particulier, ou un mécénat de compétences lié à une mission ponctuelle, ou encore à long terme afin d'obtenir un soutien continu.

σ **Après validation de notre partenariat, celui-ci est formalisé par une convention de partenariat.** Elle a valeur contractuelle puisque ses articles délimitent de façon précise les activités que nous allons mener en commun et celles que chacune des parties va mener individuellement. Elle fixe le montant des investissements (financiers, matériels, compétences) de la part de votre structure ainsi que l'attribution aux projets terrains et les échéances de la part de notre association.

4 En savoir plus sur SOL...



PRÉSERVER LA PLANÈTE & NOURRIR LES HOMMES

Depuis plus de 35 ans SOL travaille à la mise en place d'alternatives à travers le monde pour:

Replacer l'Homme au cœur de son environnement

En s'appuyant sur:

- L'accès à l'agroécologie paysanne
- La protection des ressources naturelles et de la biodiversité
- La sécurité et la souveraineté alimentaires

Grâce à notre expertise :

Agroécologie, agriculture biologique
Valorisation des cultures locales

Droits et accès aux ressources naturelles

Activités génératrices d'emplois et formation

Formation, éducation, sensibilisation

L'agroécologie pour nourrir les Hommes durablement

SOL soutient une agriculture ...

Favorisant une gestion et un accès durables aux ressources naturelles

Assurant la sécurité et la souveraineté alimentaire des peuples

Citoyenne et locale, prenant en compte les territoires

Consciente et juste dans la répartition des richesses autour d'échanges économiques et sociaux équitables

Garante de l'égalité entre les hommes et les femmes

... ÊTRE PASSEUR DE CHANGEMENT

NOTRE VISION

Mettre en place des alternatives durables

Construire un autre présent, maintenant et pour les générations futures

Notre vision est celle d'une société acceptable et conviviale pour tous, pour laquelle la diversité culturelle et la pluralité des visions sont une force. Pour nous, il faut aujourd'hui penser et expérimenter d'autres formes d'organisations de la société.

4.1 Notre éthique

À la base d'un échange gagnant-gagnant

L'appui de nos bailleurs est un élément essentiel, qui nous permet d'atteindre notre mission sur le long terme. Les financements collectés servent à mettre en œuvre des projets sur le terrain et à la vie de l'association.

Seuls 8 % des dons affectés aux projets financent nos frais de fonctionnement.

En moyenne, les budgets de nos projets oscillent entre 15 000 et 853 000 €. SOL maintient un quota de 10 actions maximum par an, ce qui lui permet de suivre, gérer et contrôler correctement les programmes que l'association appuie. Nous tenons ainsi à conserver une dimension humaine.

Nos comptes sont doublement audités : par le Cabinet d'experts comptables «Doucet, Beth et associés» et par des commissaires aux comptes dans nos pays d'intervention afin de certifier les dépenses allouées sur le terrain.



Tout engagement pour nos projets est un levier d'action

La mise en œuvre de nos projets et leur Lessor nécessitent des investissements financiers conséquents, investissements que nous ne pouvons assumer seuls. Votre soutien et votre appui constituent des gages précieux de viabilité, qui ont déjà fait la preuve de leur efficacité pour appuyer nos **projets autonomes en moyenne au bout de 4 ans.**

Réciproquement, ce que le mécénat peut vous apporter

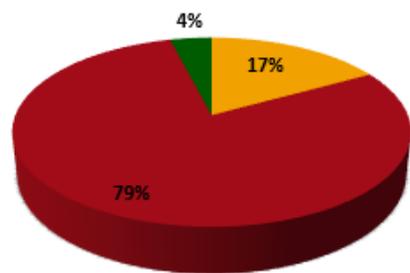
Outre la satisfaction de contribuer à défendre des valeurs auxquelles vous adhérez, votre entreprise bénéficie de nombreux avantages en pratiquant le mécénat comme la **réduction d'impôt** (Cf «Quels sont les avantages pour votre entreprise»)

4.2 Nos financements

SOL bénéficie de quatre sources principales de financement :

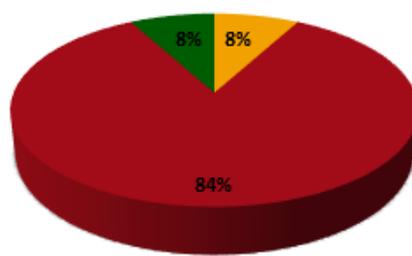
- ➔ Les collectivités territoriales;
- ➔ Les fondations privées;
- ➔ Les particuliers, par le biais de dons et legs
- ➔ Le bénévolat;

Ressources



- Dons particuliers
- Dons privés
- Cotisations et ventes

Emploi



- Frais de Fonctionnement
- Projets Terrain
- Communication et Fundraising

|| Notre budget

... en 2016 : 418 767 €

... en 2015 : 406 479 €



Ils nous font confiance...



Le développement de nouvelles sources de financement est indispensable, afin de garantir :

- 1 La pérennité de nos actions
- 2 Notre indépendance financière

4.3 Quelques exemples de communication publique ?

Les événements publics

Chaque année, nous organisons un minimum de 6 événements grand-public d'information et de sensibilisation, les «Apéros Thématiques». Ces conférences-débats avec des personnalités publiques et des experts sont un excellent moyen de toucher un public varié, de tous horizons.

SOL met en avant ses partenaires, l'appuyant au niveau de la logistique événementielle (soutien financier direct à l'organisation des événements, salle de conférence, communication, mise à disposition de boissons ou de nourriture...) Ces contributions peuvent bénéficier de la déduction fiscale du mécénat en nature.



Visibilité presse

SOL développe sa visibilité en participant régulièrement à la parution d'articles dans la presse et les médias. Les pages qui suivent proposent un aperçu de quelques parutions.





Devenons partenaires pour un monde plus juste et solidaire



Plus de détails ? www.sol-asso.fr

Votre contact

Audrey BULLOT

audrey.boullot@sol.asso.fr

01 48 78 33 26

SOL • 20 rue de Rochechouart 75009 Paris



Résumé des possibilités de partenariat entreprise - SOL



Vous souhaitez promouvoir l'image de votre entreprise ?

Vous cherchez à fédérer vos salariés autour d'un projet commun et des valeurs solidaires ?

Vous souhaitez bénéficier d'une réduction d'impôt en participant à nos actions liées à l'environnement ?

SOL œuvre depuis plus de 35 ans à la mise en place d'alternatives pour les plus démunis et pour protéger notre environnement. Notre engagement et notre professionnalisme, reconnus par des organismes tels que le Ministère de l'Environnement, la Région Ile de France, la Fondation Ecocert ou la Fondation de France font de nous un partenaire de confiance.

Nous vous proposons un partenariat sur mesure, pour un monde plus juste et solidaire :

→ **Mécénat financier** : devenez partenaire d'un de nos projets, organiser un événement au profit de SOL

Votre soutien financier ou autre est **déductible de vos impôts à 60%**
(plus d'infos page « avantages entreprise »)

→ **Mécénat en nature** : Mise en place d'un produit partage, don de produits pouvant servir à nos projets et événements (outillage, boissons...), mise en place en interne d'une borne de collecte de recyclage de téléphones portables usagés, diffusion de produits de notre boutique solidaire à vos salariés (écharpes indiennes, agenda de la solidarité, DVDs, ouvrages...)

→ **Mécénat de visibilité** : Communication mutuelle (site web, newsletter, réseau sociaux...) et mise en relation partenaires. Diffusion de l'Agenda de la Solidarité Internationale à vos salariés, partenaires...

→ **Mécénat de compétences** : Une entreprise telle que la votre possède en interne une multitude de compétences susceptibles d'apporter beaucoup à SOL.



1.2 Notre expertise

L'autonomie comme objectif ! SOL soutient des programmes pendant plusieurs années (4 ans en moyenne) afin de concentrer ses efforts sur quelques régions que nous connaissons bien. L'association a construit des partenariats sur la durée, basés sur l'échange et la réciprocité en développant une expertise sur ces thématiques:



- **Souveraineté et sécurité alimentaire**
- **Agroécologie, agriculture biologique**
- **Protection des ressources naturelles et de la biodiversité**
- **Droits et accès aux ressources naturelles**
- **Valorisation des cultures locales**
- **Activités génératrices d'emplois et formation**
- **Alternatives citoyennes, éducation, sensibilisation, mobilisation et plaidoyer**

Présentation de SOL

1.1 Qui sommes-nous ?

SOL est une Organisation de Solidarité Internationale qui appuie depuis plus de 35 ans des initiatives créés pour et par des organisations locales d'Afrique, d'Asie et de France sur le long terme.

« Se nourrir, préserver la planète » : Agroécologie, agriculture biologique et communautaire, souveraineté alimentaire, accès à la terre, protection des ressources naturelles et de la biodiversité, valorisation des cultures locales et formations professionnelles sont les thématiques autour desquelles SOL s'engage avec ses partenaires....

Consulter la vidéo de présentation de SOL



L'intérêt d'un partenariat pour VOTRE ENTREPRISE

2.1 Pourquoi un partenariat avec SOL ?

Au sein de votre entreprise...

Vous avez bâti votre réussite et votre réputation autour de valeurs éthiques fortes ?

Par votre présence nationale et internationale, vous bénéficiez d'un large réseau professionnel et d'un pouvoir d'influence important ?

Grâce à vos collaborateurs, vous rassemblez une grande diversité de compétences, de cultures et d'idées novatrices ?

Vous souhaitez mettre en place un partenariat avec des organisations de solidarité sur des objectifs sociaux et environnementaux ?

Vos salariés sont des femmes et des hommes de conviction, qui partagent cette vision et souhaitent s'engager dans des initiatives aux côtés d'associations ?



...Ensemble, nous pouvons

Faire de ces valeurs fondamentales, qui sont aussi les nôtres, le pilier de notre collaboration et de nos actions communes.

Partager nos réseaux : au Nord comme au Sud. Nous sommes partenaires d'une quinzaine d'ONG et de collectivités locales.

Échanger nos expertises mutuelles grâce à nos 30 ans d'expérience à l'international dans le développement rural et à vos compétences organisationnelles et humaines.

Allier nos forces et nos convictions en construisant un partenariat ONG-entreprise innovant et pérenne.

Construire pour vos salariés des programmes de « team building »³ au sein de notre centre de formation en Inde et définir avec eux d'autres modes d'implication possibles au sein de nos projets.

³ **Team building** : terme anglais traduit par « construction d'équipe »